

Le nouvel élan à l'œuvre

Activités 2025



Au terme de ce mandat, le Dialogue Métropolitain de Toulouse demeure une nécessité dans son rôle de catalyseur des dynamiques territoriales. Dans un contexte marqué par des transitions majeures – écologique, économique, sociale – notre ambition collective a été de dépasser les frontières administratives pour construire un espace d'échange et de partage de solutions face aux défis auxquels nos collectivités doivent faire face.

Le projet « Nouvel Élan 2023-2026 » a incarné cette volonté. Il a permis de faire progresser nos politiques publiques à l'échelle de l'aire métropolitaine toulousaine, en s'appuyant sur trois piliers : solidarité territoriale, innovation partagée et attractivité durable. Ces principes ont guidé nos actions pour répondre aux défis communs : mobilité, logement, développement économique, préservation des ressources et qualité de vie.

Durant ces trois années, nous avons fait la démonstration de la réalité de cette alliance des territoires :

- Structuration des coopérations entre intercommunalités pour mutualiser les expertises et les moyens.
- Concertation ciblée avec les acteurs économiques, sociaux et académiques, afin d'ancrer nos projets dans la réalité des territoires.
- Partage des bonnes pratiques sur des projets concrets, qu'il s'agisse de mobilités interconnectées, d'enjeux énergétiques partagés ou d'urbanisme favorable à la santé.

Ce bilan témoigne d'une conviction forte : la métropole n'est pas une entité isolée, mais un espace de solidarités et d'interdépendances. Le Dialogue Métropolitain a su créer les conditions d'une gouvernance ouverte, où chaque territoire trouve sa place et contribue à une vision commune.

L'avenir nous impose de poursuivre cet élan : la raréfaction des moyens et les défis climatiques, démographiques et économiques exigent des réponses collectives. Ce mandat s'achève, et il reviendra aux élus de mars 2026 de définir les modalités et objectifs assignés au Dialogue.

Alors que certains agitent l'opposition artificielle urbain/rural, ensemble nous avons démontré que l'union des territoires est une force. Continuons à faire du Dialogue Métropolitain un levier de convergence pour nos politiques territoriales.

Jean-Luc Moudenc,
Président du Dialogue métropolitain de Toulouse

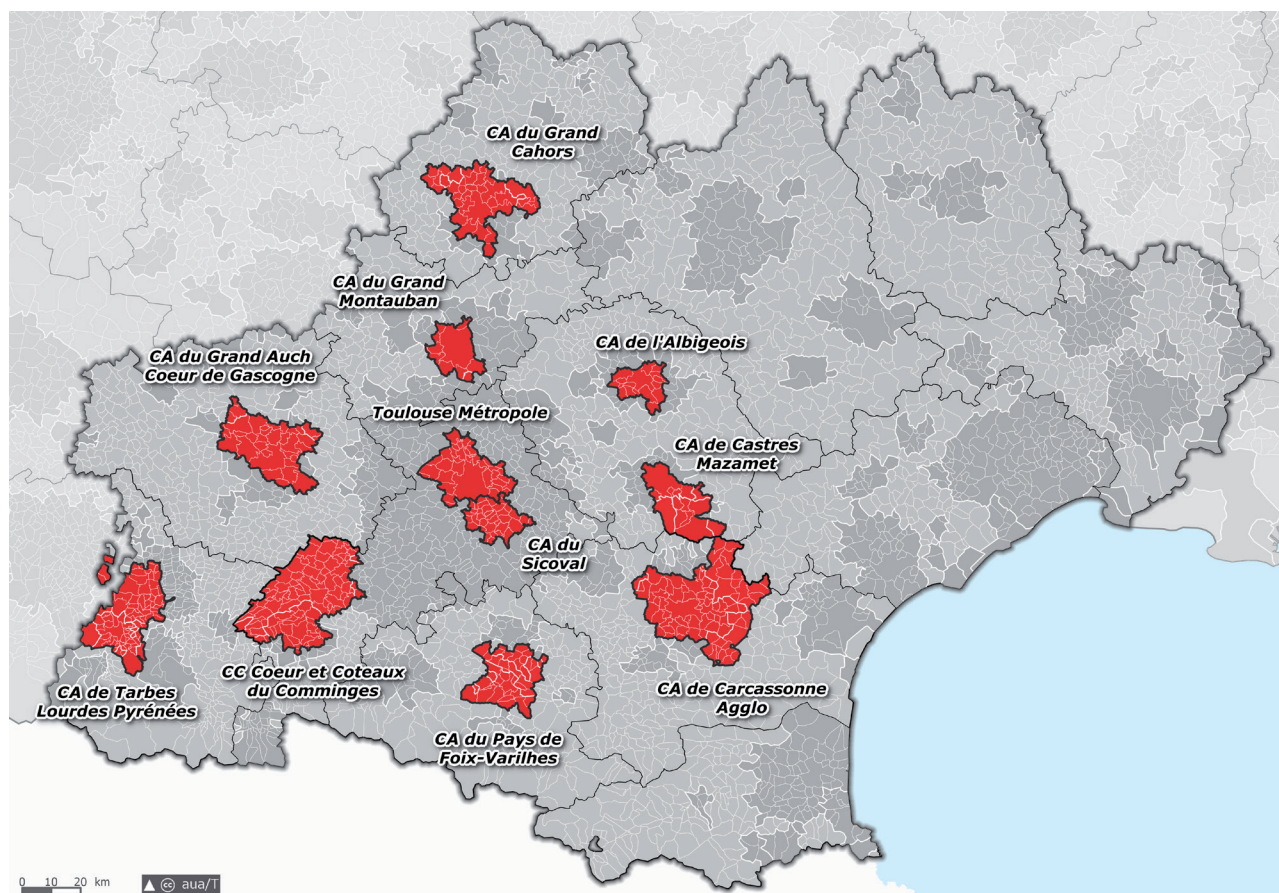
Le Dialogue métropolitain en 2025

12 rendez-vous :

- 2 Assemblées générales
- 1 Bureau
- 1 Conférence des présidences
- 3 Conférences des directions
- 3 Clubs thématiques
- 1 Comité stratégique de prospective territoriale
- 1 Restitution du panorama de l'enseignement supérieur dans les territoires de l'ADMT

6 enjeux travaillés pour consolider l'alliance de nos territoires et notre attractivité :

- Démographie
- Urbanisme favorable à la santé
- Enseignement supérieur
- Ferroviaire
- Energie
- Prospective territoriale



Démographie

Un enjeu débattu en Conférence des présidences avec l'intervention de Caroline Jamet, directrice de l'Insee Occitanie.

Demain, qui seront les habitants des territoires du Dialogue métropolitain ? A quelles recompositions démographiques les intercommunalités doivent-elle adapter leurs choix d'aménagement ? Quelles solidarités territoriales devront être mises en œuvre ?

Si l'Occitanie connaît la plus forte progression démographique à l'échelle de la France métropolitaine, l'Insee prévoit une poursuite de cette croissance mais à un moindre rythme à partir de 2050. Cette croissance ne repose déjà aujourd'hui que sur le solde migratoire. En effet, tous les départements d'Occitanie enregistrent plus d'arrivées de nouvelles populations que de départs. Ces migrations remodelent le profil des habitants. Par exemple, il y a une proportion plus élevée de cadres dans les nouveaux arrivants que parmi les habitants déjà présents dans la région. Néanmoins, s'il l'on compare le profil des nouveaux arrivants d'Occitanie avec celui des autres régions, l'Occitanie accueille une part moindre de cadres mais, en revanche, accueille une part plus importante de retraités, de personnes âgées et de chômeurs. Le profil de la population évolue donc avec un vieillissement prononcé de la population puisque la région enregistre depuis 2017 plus de décès que de naissances. Les projections de l'Insee prévoient que la population d'Occitanie pourrait compter 30% de 60 ans et plus en 2070. Ce vieillissement se traduit notamment par une sous-occupation des logements avec des personnes âgées seules ou en couple dans des grandes maisons. Les couples avec enfants vont donc plus loin pour se loger, ce qui alimente la périurbanisation.

La pyramide des âges est ainsi en train de s'inverser avec des pertes d'effectifs dans les tranches d'âges les plus jeunes. Cela s'illustre par la baisse des effectifs dans les classes de maternelle et de cours élémentaires.

Les évolutions des modes de vie perçues à travers la démographie sont aussi facteurs de changement sociétaux et de fragilisation d'une partie de la population. Les parcours de vie sont ainsi de moins en moins homogènes et linéaires. Le célibat se développe, les séparations et les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses, les déménagements plus fréquents...

Enfin, les impacts du changement climatique sur le peuplement des territoires est une donnée à ne pas négliger. Il est ainsi légitime de s'interroger sur le maintien de l'attractivité de certains territoires au regard de la hausse des températures, de la pression sur la ressource en eau, des incendies...

Cette recomposition démographique a donc de multiples impacts pour les territoires, notamment :

- **Accompagnement au vieillissement, notamment en matière de structures d'accueil et de services d'aides à domicile à créer mais aussi d'adaptation des espaces publics.**
- **Maintien de l'ensemble des écoles dans les territoires, de leur regroupement ou bien encore de leur mutation vers des nouveaux usages.**
- **Programmation des logements au regard du vieillissement de la population mais aussi de la diminution de la taille moyenne des ménages.**



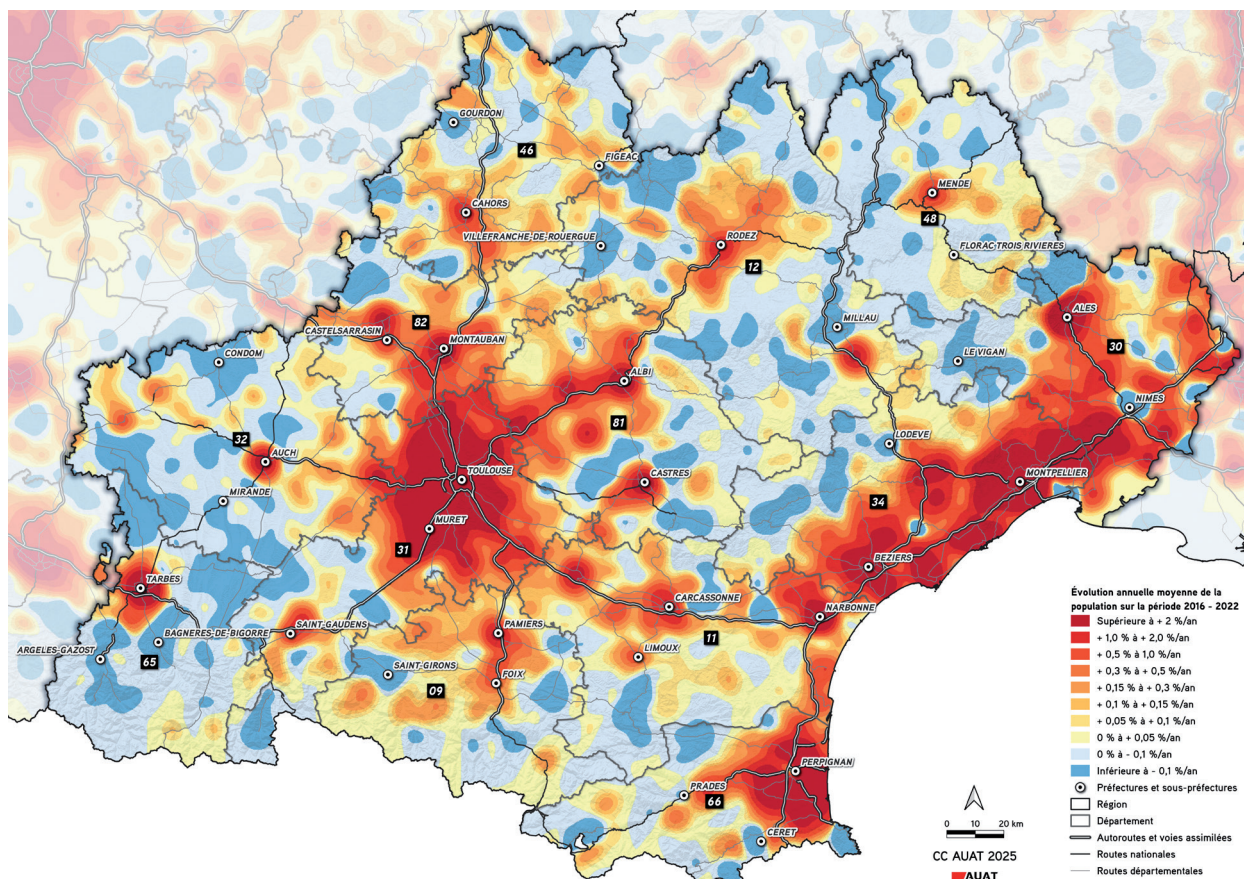
« Il faut préparer les acteurs locaux à envisager un ralentissement, voire des diminutions de la population dans les prochaines décennies. [...] Le vieillissement de la population se traduit notamment par une sous-occupation de grandes maisons. Les couples avec enfants vont plus loin pour se loger, ce qui alimente la périurbanisation. »

Caroline Jamet,
Insse Occitanie



« Les recompositions de la population posent la question de la réversibilité des équipements : école aujourd'hui et autre usage demain ? »

Marie-Claude Berly,
Grand Montauban



Enseignement supérieur

Un enjeu traité sous forme d'étude avec des entretiens réalisés avec l'UTTOP, le Campus UT Capitole de Montauban, l'IDRAC Balma, l'ISIS Castres, le Centre universitaire de l'Ariège, l'INU Champollion d'Albi, l'IFMS Cahors, l'INSPE d'Auch, les campus connectés de Cahors, Carcassonne, Saint-Gaudens et Foix, le Territoire d'industrie Comminges-Neste, Intercommunalités de France.



« Si l'ESR reste une prérogative de l'Etat et des Régions, les EPCI ont leur carte à jouer. Ils ont toute légitimité en matière d'immobilier et de foncier, de logement étudiant, de restauration, de mobilité. »
Charlotte Sorrin-Descamps,
Intercommunalités de France



« Le lien avec le territoire et le tissu économique préside à notre offre de formations. Nous faisons en sorte de coller à la réalité du bassin d'emplois et d'industries. »
Cédric Haurou-Bejottes,
UTTOP

L'enseignement supérieur et la recherche (ESR) sont depuis longtemps un enjeu d'attractivité pour les territoires, métropoles comme villes moyennes. Le maintien et le développement d'une offre d'ESR sur les territoires est ainsi gage d'ancrage de populations jeunes et de qualification du marché d'emploi local. La qualité de vie étudiante et l'adéquation avec les besoins de l'écosystème local sont donc des enjeux forts. L'amélioration de la qualité de vie étudiante et le dialogue avec l'écosystème local sont les principaux leviers activés par les collectivités pour conforter les dynamiques.

Plus de 142 000 étudiants ont été recensés dans les établissements supérieurs du Dialogue métropolitain dont 117 000 à Toulouse Métropole, 4^{ème} intercommunalité française en matière de population étudiante. Ces étudiants se répartissent dans 251 établissements à moitié publics et privés. Si la population étudiante du Dialogue métropolitain est en croissance de l'ordre du 1,3% par an, celle-ci est en-deçà de la moyenne nationale. Il en est de même de la croissance de la population étudiante de Toulouse Métropole vis-à-vis des autres métropoles françaises. De la même manière, dans un contexte de très forte croissance, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements privés s'accroît à un rythme presque deux fois moindre que dans les autres grandes intercommunalités étudiantes, cela alors même que ces cursus sont impactés par la réforme du financement de l'apprentissage entrée en vigueur le 1er juillet 2025.

Historiquement, une offre ayant pour objectif de désengorger les établissements toulousains a été développée dans les villes moyennes avec des formations de 1^{ers} cycles et quelques diplômes de niches. L'enjeu majeur est toujours aujourd'hui la présence de formations de niveau bac+1 et bac+2 afin de maintenir des populations jeunes sur place en leur garantissant une égalité d'accès à l'ESR. Dans cette même optique, les Campus connectés implantés très récemment dans des territoires du Dialogue métropolitain ont démontré leur efficacité.

Les établissements des territoires du Dialogue métropolitain témoignent de bons taux d'insertion professionnelle et cet enjeu est notamment réfléchi entre les établissements et leurs partenaires du monde économique pour adapter leurs formations.

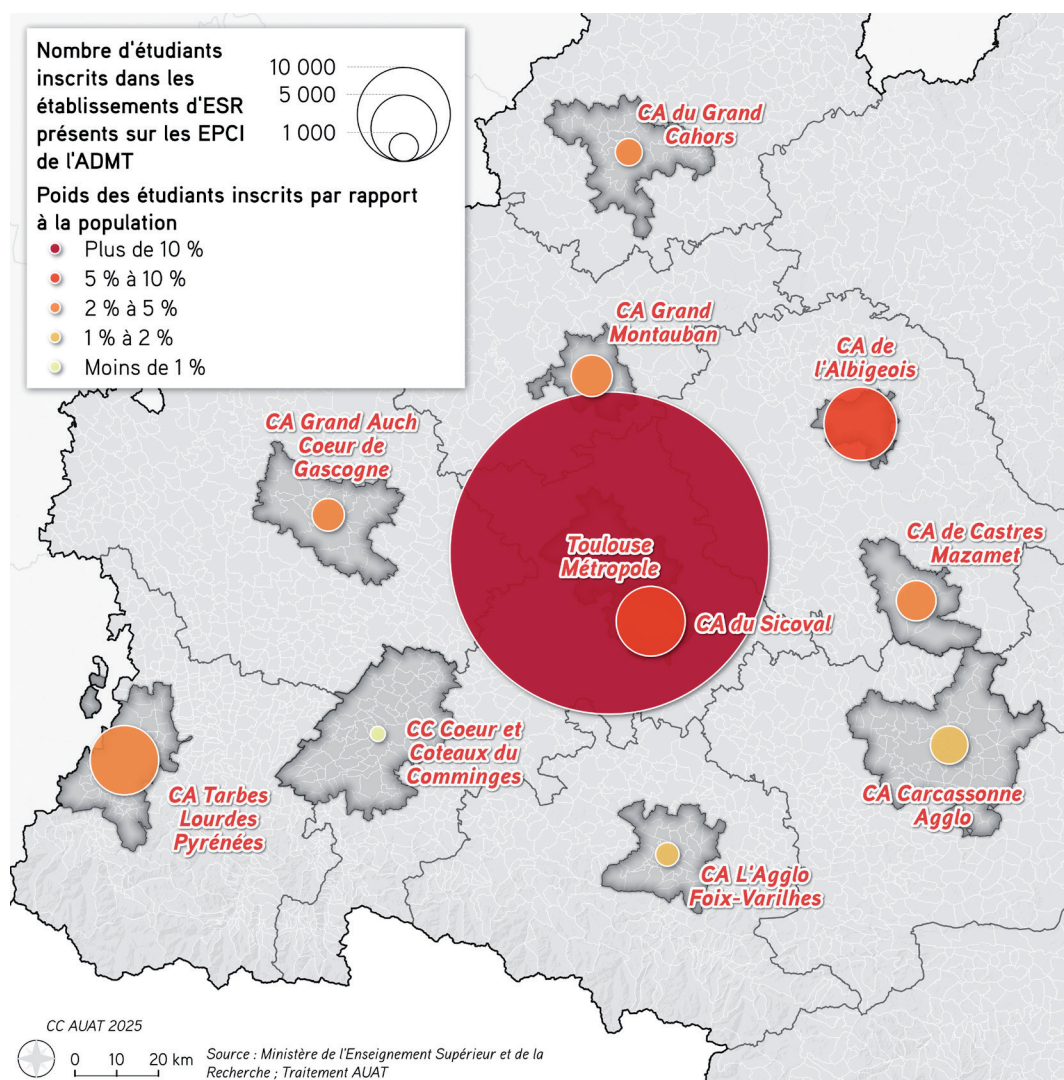


« Les jeunes des territoires ruraux ont de meilleurs résultats au bac mais disparaissent dans les effectifs de l'ESR. C'est qu'il y a des freins à leur accès aux études supérieures. »

Magalie Armagnac,
Campus connecté de Saint-Gaudens

L'ESR est ainsi à la croisée de différents enjeux pour les territoires du Dialogue métropolitain. Dans un contexte national de restrictions budgétaires, la question du maintien d'une offre d'ESR dans tous les territoires est posée. Si l'ESR reste une prérogative de l'Etat et des Régions, les intercommunalités ont toute légitimité à se saisir du sujet, en matière notamment d'immobilier et de foncier,

de logement étudiant, de restauration, ou encore de mobilité. Cela d'autant plus qu'il est prévu que les intercommunalités accueillant des établissements d'ESR publics soient dorénavant associées aux nouveaux contrats d'objectifs de moyens et de performance (COMP), certains territoires étant déjà préparés à cet exercice car s'étant dotés de schémas locaux de l'enseignement supérieur.



Des réflexions dans la continuité de l'étude sur les retombées économiques de l'ESR dans les territoires

Si sa valeur symbolique, identitaire, sociale... est incontestable, l'enseignement supérieur représente aussi pour les collectivités un budget, parfois couteux, dont les retombées « sonnantes et trébuchantes » ne sont pas nécessairement des plus visibles pour elles.

Pourtant, fortes de leurs 142 000 étudiants et près de 250 établissements d'enseignement supérieur, les intercommunalités du Dialogue Métropolitain de Toulouse bénéficient d'un socle académique conséquent qui représente une ressource économique souvent sous-estimée par les collectivités.

Cet ancrage local de l'enseignement supérieur marque de son empreinte l'économie locale des territoires en générant 2 milliards d'euros de retombées économiques et 30 400 emplois au global.



© INU Champollion



Urbanisme favorable à la santé

Un enjeu abordé en club transition écologique avec les interventions de Lucy Darras, plateforme Apprendre et Agir Pour Réduire les Inégalités Sociales de Santé (Aapriss) et Geneviève Bretagne, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine de Toulouse (AUAT).

Face au vieillissement de la population ou encore au changement climatique, la santé est devenue un sujet majeur, transversal à nombre de politiques publiques locales. C'est également un enjeu d'attractivité et de maintien des populations pour les territoires.

Les inégalités sociales et territoriales de santé sont liées à des facteurs sociaux, environnementaux, économiques et politiques spécifiques à chaque territoire. Chacun de ces facteurs est susceptible d'influencer l'état de santé des populations, de façon isolée ou bien en interaction avec d'autres facteurs, avec des incidences aussi bien positives que négatives. Un grand nombre de travaux scientifiques mettent en évidence une relation forte entre une défaveur environnementale, liée à une exposition à des nuisances ou des pollutions, et une défaveur sociale. Par ailleurs, à exposition équivalente, les conséquences sanitaires se distinguent entre populations favorisées et défavorisées, généralement au détriment de ces

dernières. Il est donc important pour les territoires de s'intéresser aux leviers d'amélioration de la santé de leurs habitants pouvant être activés à travers leurs politiques publiques, notamment en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Les territoires du Dialogue métropolitain ont été sensibilisés à un outil d'aide à la réflexion urbaine pour analyser les impacts des projets d'aménagement en matière de santé, outil applicable aux espaces urbains, périurbains et ruraux. Il permet d'évaluer l'impact positif ou négatif d'un projet au regard des déterminants de la santé : comportements individuels, qualité des espaces publics, logement, pollutions environnementales, offre culturelle, accès à l'emploi, accès à des professionnels de santé... Il permet aussi d'appréhender si cet impact est équitable entre les différents groupes de populations du territoire étudié.



« Notre santé est déterminée à 25% par des facteurs environnementaux : exposition aux nuisances, aux pollutions, à des températures extrêmes, conditions d'habitat, de déplacement, de travail, proximité d'espaces de nature. »

Lucy Darras,
Plateforme Aapriss

Ferroviaire

Un enjeu abordé en club revitalisation des territoires avec les interventions de Loïc Colas et Estelle Rey de Toulouse Métropole, de Maryse Loubet et Simon Frisoni de Foix-Varilhes, de Catherine Riehl et Olivier Grousset du Grand Cahors

Grand Projet Sud-Ouest (GPSO), Service express régional métropolitain (SERM), ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT), augmentation des cadencements des trains régionaux... autant de projets ferroviaires structurants pour les territoires du Dialogue métropolitain de Toulouse et autant de projets de réaménagement des gares et de leurs abords pour accueillir ces grands projets.

Au-delà de projets d'infrastructures et de quartiers de gare « classiques », les territoires du Dialogue métropolitain de Toulouse développent de véritables quartiers de ville en travaillant avec agilité l'insertion urbaine de leurs pôles d'échanges multimodaux, la connexion aux autres quartiers et autres projets urbains mais aussi en travaillant la qualité du cadre de vie proposée dans ces espaces reconfigurés. Au-delà des enjeux premiers de connexion, il s'agit de faire ville en faisant muter des espaces en réels quartiers de vie.





« Il ne s'agit plus de raisonner en termes d'infrastructure de transport uniquement mais d'avoir une vision d'aménagement d'un ensemble urbain. »

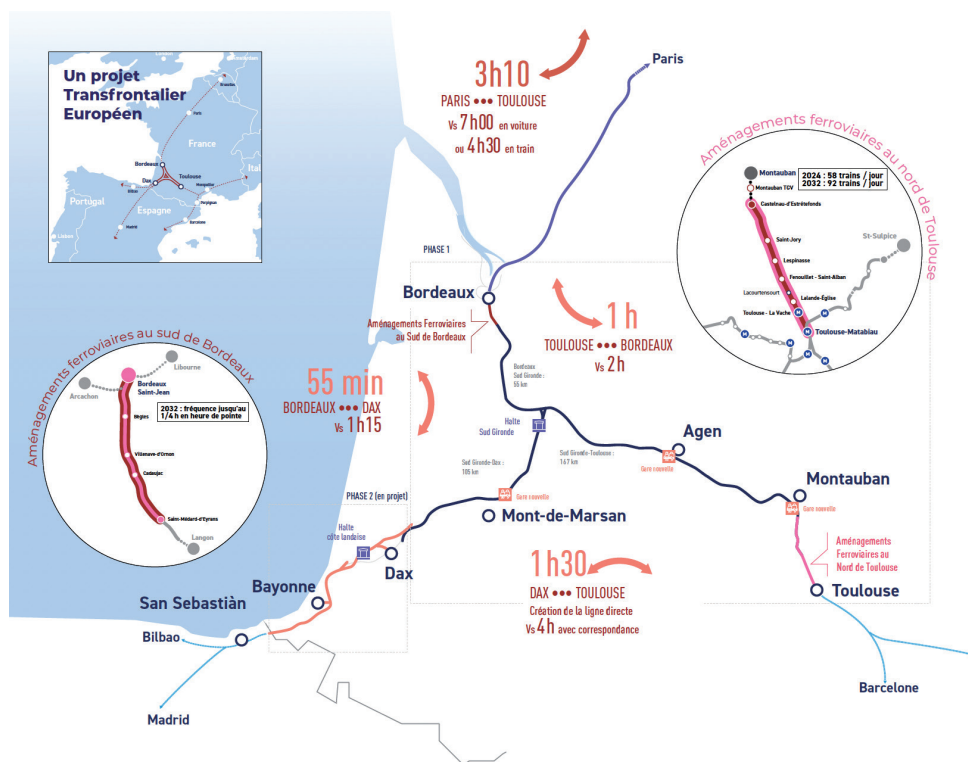
Catherine Riehl,
Grand Cahors

Des réflexions dans la continuité des précédentes Conférences des présidences sur les grands projets ferroviaires

Le sujet du réaménagement des gares et de leurs abords s'inscrit dans la lignée de deux Conférences des présidences ayant portées en 2023 sur le GPSO avec l'audition de Guy Kauffmann, Président de la SGPSO, et en 2024 sur les enjeux de desserte ferroviaire des villes moyennes associés aux projets GPSO, SERM et POLT avec une expertise portée par l'Auat sur le sujet.

Des ces instances sont ressortis trois grands enjeux partagés par les territoires du Dialogue métropolitain de Toulouse :

- Quelle évolution de l'offre ferroviaire actuelle vers et depuis les villes d'équilibre ? Quels effets de rabattement sur les futures gares SERM et LGV ?
- Quel travail d'intensification urbaine et d'aménagement autour des gares ?
- Quelle mise en synergie de ces grands projets à l'échelle métropolitaine dans une perspective de rééquilibrage territorial ?



« Il y a complémentarité entre Ligne à Grande Vitesse et Service Express Régional Métropolitain. Le potentiel de réorganisation de l'offre lié au Grand Projet Sud Ouest est à réfléchir dans un dialogue approfondi avec et entre territoires. »

Guy Kauffmann,
SGPSO

Énergie

Un enjeu abordé en interclub avec les interventions d'Emilie Dalix, conseillère régionale Occitanie, de Magali Gasto-Oustric, présidente de Cœur Coteaux Comminges, de Régis Banquet, président de Carcassonne Agglo, d'Annette Laigneau, vice-présidente de Toulouse Métropole, de Jérôme Rieu, délégué régional de RTE et de Vincent Ance, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine de Toulouse (AUAT).



« De la capacité des territoires à être autonomes énergétiquement demain dépendra leur force. »

Régis Banquet, Carcassonne Agglo



« Des contraintes fortes reposent sur les métropoles pour concilier enjeux énergétiques et enjeux fonciers. Il n'est pas possible de neutraliser du foncier stratégique sur 20 ans pour du photovoltaïque. »

**Annette Laigneau,
Toulouse Métropole**

Quel sera le mix énergétique des territoires du Dialogue métropolitain demain, tant en termes de production que de consommation ? Les intercommunalités partagent la conviction que leur capacité à être autonomes énergétiquement demain conditionnera leur robustesse.

Le Dialogue métropolitain de Toulouse se saisit depuis plusieurs années des questions énergétiques. Si les profils énergétiques variés de ses territoires, tant en matière de consommation que de production, s'expliquent sans surprise par la taille de leurs populations, ils relèvent aussi de la capacité de chaque territoire à répondre à ses propres besoins énergétiques par des énergies renouvelables produites localement : bois, pompe à chaleur, photovoltaïque, hydroélectricité, cogénération, déchets, méthanisation, éolien...

En matière de prospective énergétique, les territoires s'accordent sur la nécessité d'une réflexion à une échelle plus large que celle des EPCI et induisant des coopérations entre territoires afin de sécuriser leur autonomie énergétique. Ils s'accordent aussi sur des grands messages :

- L'objectif Région à énergie positive (REPOS) est atteignable, à condition d'une forte mobilisation.
- La croissance forte et rapide de la consommation d'électricité est un des leviers pour atteindre les objectifs de décarbonation à 2050.
- Des chartes sont nécessaires pour encadrer le développement des projets photovoltaïques et agrivoltaïques.
- Dans l'urbain dense, il est nécessaire d'encadrer la production d'énergies renouvelables pour préserver les fonciers stratégiques et sauvegardés.



Des réflexions dans la lignée d'interpellation de l'Etat sur les difficultés d'applications de la loi APER

Les travaux du Dialogue métropolitain autour des enjeux énergétiques ont donné lieu en 2024 à une interpellation de l'Etat sur les difficultés rencontrées pour identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR), tel que demandé par la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER). Trois recommandations avaient ainsi été formulées pour accompagner au mieux les territoires dans l'application de la loi :

- Intégrer les intercommunalités dans le dispositif d'identification des ZAE nR, et ainsi permettre de clarifier les rôles des communes et des intercommunalités.
- Garantir plus de temps d'appropriation technique et méthodologique ainsi que du temps et des moyens pour accompagner les élus.
- Clarifier les objectifs de l'exercice et ses finalités.



« Nous avons été le premier territoire de Haute-Garonne à se doter d'une charte pour encadrer le développement du photovoltaïque avec un seuil maximal de 10 ha. »

**Magali Gasto-Oustric,
Cœur Coteaux Comminges**



Prospective territoriale

Une contribution du Dialogue métropolitain de Toulouse à la démarche de prospective territoriale notreDemain portée par l'AUT.

La démarche de prospective territoriale notreDemain propose de dépasser les limites administratives et les échelles de planification pour imaginer les évolutions possibles du modèle territorial de l'aire métropolitaine de Toulouse à l'horizon 2070.

Comment réinterroger la notion de développement territorial pour que celui-ci intègre les enjeux de réchauffement climatique, de mobilités, de préservation des ressources, d'équité ou plus globalement de qualité de vie ? Comment nous déplacerons-nous en 2070 ? Quelles seront nos pratiques de consommation ? Où habiterons-nous et comment ? Quelle relation entretiendrons-nous avec la nature ? Que deviendra le secteur aéronautique ? Autant de questions posées aux territoires de l'aire métropolitaine de Toulouse dans cet exercice de prospective dont la finalité est moins de prédire l'avenir que de réduire nos incertitudes sur celui-ci en interrogeant notre capacité, individuelle et collective, à avoir la main sur un éventail de futurs possibles.

Le projet notreDemain vise ainsi à imaginer des trajectoires de développement souhaitables pour les territoires. Quatre scénarios contrastés ont ainsi été imaginés : un scénario repoussoir où les politiques de transition ont été mises en échec et trois scénarios désirables.



« La prospective, c'est sortir du temps court, pour se projeter vers l'avenir. »

Thomas Fromentin,
Président de l'Agglo Foix-Varilhes



« Depuis que je participe à cette démarche de prospective territoriale j'envisage l'impact des projets de mon territoire à une temporalité plus lointaine qu'auparavant. »

Magali Gasto-Oustric,
Présidente de Cœur Coteaux Comminges



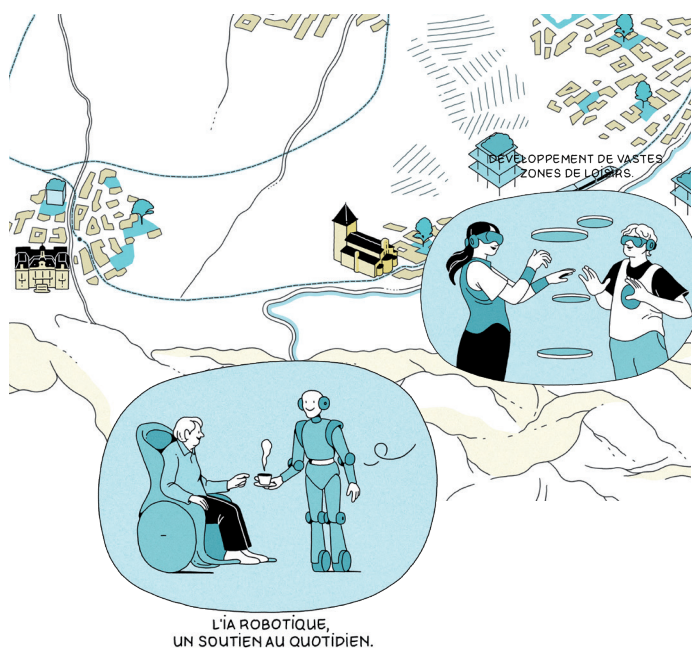
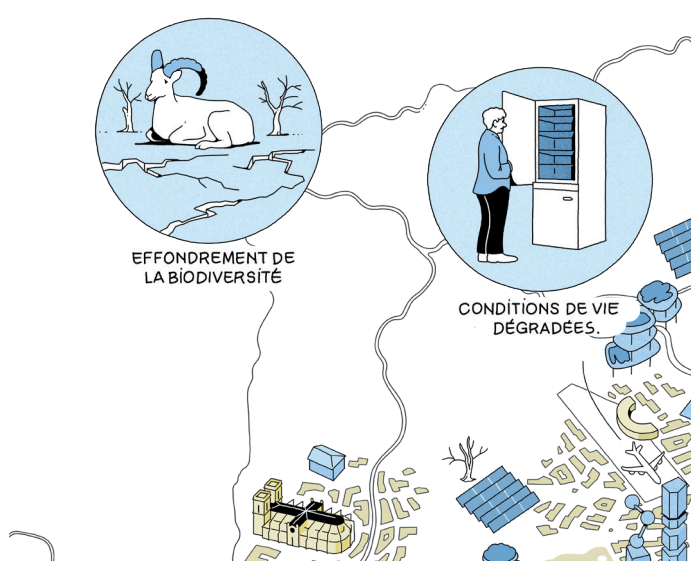
« Cette démarche de prospective, on la voit déjà opérer dans un certain nombre de secteurs, notamment celui de l'environnement. Sur la question de la préservation de la ressource en eau, nous disposons déjà d'outils réglementaires qui peuvent intégrer les résultats d'une telle démarche prospective, »

Romain Vaillant,
Vice-président de Toulouse Métropole



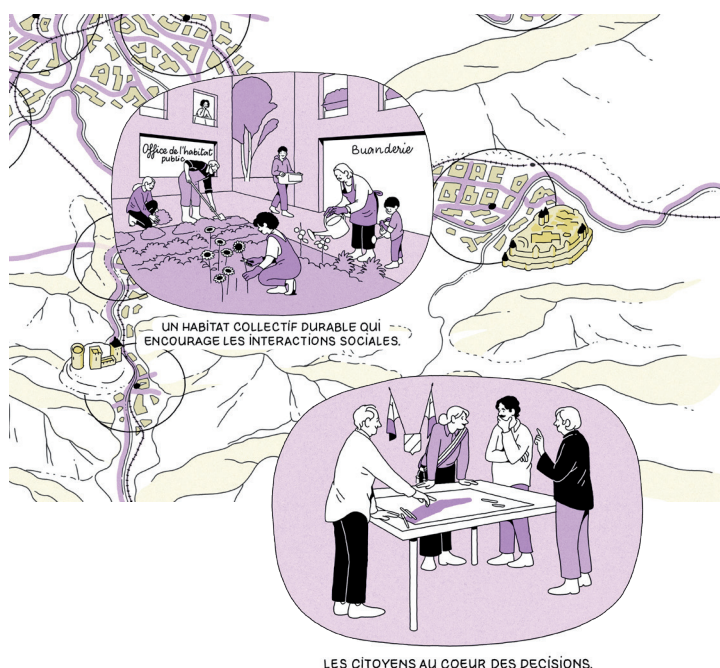
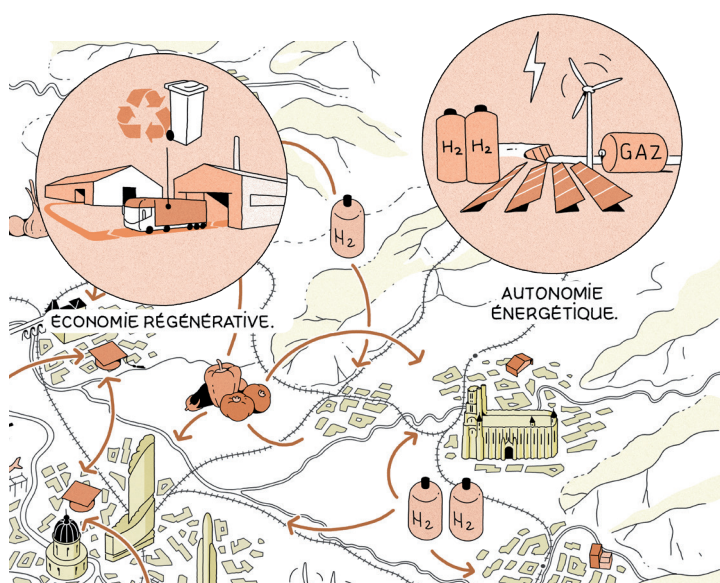
Quatre scénarios contrastés imaginés :

Scénario « Fractures territoriales »



Scénario « Cyber Garonne »

Scénario « Terra Cooperativa »



Scénario « Horizon solidaire »



Dialogue métropolitain de Toulouse – Immeuble le Belvédère
11 boulevard des Récollets – CS 97802 – 31078 Toulouse cedex 4 – Tél. 06 51 22 22 17

Document réalisé par l'AUAT.